



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie et de l'emploi DEE
Volkswirtschaftsdirektion VWD

Bd de Pérolles 25, 1701 Fribourg

T +41 26 305 24 02, F +41 26 305 24 09

www.fr.ch/dee



Fribourg, le 15 avril 2020

Communiqué de presse

—

COVID-19 Le Conseil d'Etat décide une mesure de 6 millions de francs pour aider un secteur touristique sinistré

Le Conseil d'Etat débloque un montant de 6 millions de francs pour venir en aide à la branche du tourisme, littéralement mis à l'arrêt par la crise du Covid-19, et en particulier le secteur de l'hébergement. Cette mesure vise notamment à diminuer les charges fixes des établissements avec comme objectif d'assurer la pérennité des infrastructures et d'éviter des licenciements. Cette aide d'urgence sera éventuellement complétée par d'autres mesures pour soutenir la reprise des activités le moment venu.

La contribution du secteur touristique au PIB fribourgeois est estimée, selon certaines études, à près de 1 milliard de francs par an. Aujourd'hui, du fait de la crise du Covid-19, ce secteur est littéralement à l'arrêt. Les pertes économiques sont énormes, estimées à plus de 80 millions de francs par mois.

Des centaines d'hôtels, hébergements collectifs, institutions, organisations, prestataires touristiques et offices du tourisme notamment, sont totalement à l'arrêt. L'hébergement est en particulier touché, car il faudra des mois, sinon des années, pour que la situation se rétablisse en termes de taux de fréquentation.

Il est urgent d'apporter à la branche un soutien marqué par des mesures ciblées complémentaires. Un montant de 6 millions de francs d'aides est donc débloqué par le Conseil d'Etat.

Cinq millions seront mis à disposition du Fonds d'équipement touristique du canton de Fribourg (FET) pour l'attribution d'aides financières ordinaires tout en assouplissant les conditions usuelles d'octroi.

Le FET soutient depuis 40 ans des projets d'infrastructure dans le canton. Il est l'outil idéal pour apporter une aide précieuse et adaptée aux équipements existants. Ce soutien viendra en complément aux aides d'urgence déjà mises en places.

Une partie de ce montant permettra plus spécifiquement de soutenir les exploitants locataires. Elaboré avec les associations faîtières liées à l'hébergement, un questionnaire sera à disposition dès la fin du mois pour faire valoir ces demandes d'aides.

Parallèlement, un montant de 1 million de francs sera alloué au profit de l'Union fribourgeoise du Tourisme (UFT) et des organisations touristiques partenaires, à titre de prêt sans intérêt, remboursable en 10 ans.

Cette mesure vise à diminuer les charges fixes des établissements avec comme objectif d'assurer la pérennité des infrastructures et d'éviter des licenciements.

Cette aide d'urgence sera éventuellement complétée par d'autres mesures pour soutenir la reprise des activités le moment venu.

Renseignements

—
Olivier Curty, Conseiller d'Etat, Directeur de l'économie et de l'emploi, T +41 26 305 24 00

Pierre-Alain Morard, Directeur de l'UFT T +41 75 434 97 96

Stéphane Schlaeppy, hôtelier et membre du comité du Fonds d'équipement touristique, T + +41 79 / 233 95 85